

« Une très mauvaise nouvelle »

RL le 24/02/2016

Dans un communiqué de presse, Roland Roth, président de la Casc, et Céleste Lett, vice-président chargé du développement économique, réagissent à la confirmation par le conseil d'Etat de l'annulation de l'autorisation d'exploitation d'une installation classée de Hambrégie. « C'est certainement une bonne nouvelle pour les opposants peu soucieux de l'emploi mais une très mauvaise nouvelle pour notre territoire qui a besoin d'accueillir de nouvelles activités industrielles pour résorber le chômage qui frappe de trop nombreuses familles. Sans ces recours, cet équipement fonctionnerait aujourd'hui et serait très profitable à l'économie locale. Cette décision trop interprétative de la loi dépasse désormais le seul enjeu du dossier Hambrégie. En effet, cet arrêt du conseil d'Etat aura des conséquences sur le financement des dossiers industriels en France. La jurisprudence demandant à une entreprise de justifier d'un contrat de construction et d'un prêt bancaire avant d'avoir les autorisations réglementaires, va très fortement limiter les initiatives économiques qui sont déjà insuffisamment nombreuses en France. La compétitivité de notre Pays risque d'être impactée négativement par cette décision qui n'a pas tenu compte de la réalité de la conduite d'un projet de construction.

Cet avis, transposé aux particuliers, reviendrait à demander le contrat souscrit avec un constructeur et l'accord de prêt bancaire à toute personne sollicitant un permis de construire ; alors que la pratique est inverse. Il faut noter que cette annulation n'est nullement basée sur les aspects environnementaux qui étaient pourtant les éléments avancés par les divers opposants à ce projet. Comme nous l'avons toujours souligné, il n'y a aucune dangerosité induite par les cycles combinés gaz pour les habitants et l'environnement.

Cette décision ne marque nullement l'arrêt définitif du projet car les études environnementales ou techniques demeurent pertinentes. Seule l'entreprise Direct Energie décidera de la suite à donner à ce projet. Nous serons toujours présents à leurs côtés pour les accompagner. »